



ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE

Paris, le 8 mars 2013

Dossier de presse

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE « MISTRAL ÉTUDIANT »
DÉDIÉE AU PROJET KAPS



Rhône-Alpes
Région



CONTACTS

Afev local
Magdalena DIMITROVA
Délégue territoriale
06 73 10 23 44
magdalena.dimitrova@afev.org

Afev national
Marie JOANNIN
Chargée de mission
« logement étudiant solidaire »
01 40 36 75 83 /
marie.joannin@afev.org

Presse
Magali DE EXPOSITO
Chargée de communication
institutionnelle
01 40 36 86 99 / 06 82 78 97 31
/ magali.deexposito@afev.org

Sommaire

Présentation de l'Afev

Présentation du projet Kaps

> Bilan synthétique

L'Afev à Grenoble

> Les Kaps à Grenoble

L'inauguration

> Déroulé et infos pratiques

Les acteurs du projet à Grenoble

Annexes

> Les partenaires

> Perspectives de développement du projet Kaps



Présentation de l'Afev



L'Afev, créateur de lien solidaire depuis 1992

L'Afev est une association nationale qui mène, depuis sa création, une action d'accompagnement individuel de jeunes dans les quartiers populaires. Cet accompagnement repose sur un principe simple, deux heures par semaine, tout au long de l'année scolaire, un étudiant bénévole intervient auprès d'un enfant ou d'un jeune (de 5 à 18 ans) rencontrant des difficultés dans son parcours. De l'accompagnement vers la lecture (autour de lecture de livre et de visite à bibliothèque) à l'accompagnement vers l'orientation, (autour de la connaissance des filières professionnelles et des possibilités de poursuite d'étude), chaque accompagnant s'adapte à la réalité de l'enfant. Cette action, grâce au lien humain et solidaire qu'il crée, contribue à aider, redonner confiance et offrir une ouverture culturelle à des milliers d'enfants et des jeunes.

L'Afev est aujourd'hui présente dans 330 quartiers populaires. 7 000 étudiants bénévoles accompagnent chaque année 7 000 enfants et jeunes. L'Afev est devenue le premier réseau d'engagement solidaire dans les quartiers populaires. Depuis 1992, l'Afev a permis la réalisation de 7,2 millions d'heures de bénévolat.

L'Afev, une plateforme d'engagement solidaire au service des quartiers populaires

Depuis 6 ans, L'Afev a développé, au côté du bénévolat deux heures par semaine, d'autres formes d'engagement dans les quartiers : missions de volontariat (400 jeunes en service civique en 2011), « Kolocation à projets solidaires » (à chaque colocation correspond un projet solidaire dans le quartier où elle se trouve), "accompagnement de projets collectifs de collégiens", etc.

Grâce à ces nouveaux espaces d'engagement, l'Afev peut diversifier les actions qu'elle mène dans les quartiers et intervenir sur d'autres aspects de la vie du quartier : climat scolaire dans les écoles, isolement des familles, délitement du lien social, etc.

Depuis 2008, elle complète son action de terrain par un travail de plaidoyer en menant des campagnes de sensibilisation auprès du grand public : Journée de Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de la Jeunesse Solidaire, Responsabilité Sociale des Universités...

L'Afev en chiffres

- Créée en 1991
- 120 salariés sur 45 pôles
- Près de 400 volontaires en service civique
- 7 000 étudiants bénévoles accompagnent chaque année individuellement un jeune de 5 à 18 ans.
- 1 000 kapseurs prévus à l'horizon 2015.
- Près de 80% des accompagnements sont menés à domicile en lien étroit avec les familles.
- Intervient aujourd'hui dans 350 quartiers populaires.
- 124 villes sont associées au projet de solidarité de l'Afev
- Une cinquantaine d'universités reconnaissent la valeur de l'engagement des étudiants bénévoles (via l'attribution de crédits ECTS.)

→ www.afev.org



Qu'est-ce que la Kolocation à Projets Solidaire (Kaps) ?

Une nouvelle façon de vivre la colocation étudiante !

Les Kolocs À Projets Solidaires (Kaps), lancées par l'Afev en 2010, sont un projet novateur en termes d'offre de logements à destination des étudiants et de développement solidaire durable des quartiers prioritaires.

Inspirés de l'expérience de Louvain La Neuve en Belgique, ces logements sont dédiés à l'accueil de groupes d'étudiants qui souhaitent s'engager dans des actions citoyennes de proximité. À une colocation correspond une thématique (culture, santé, orientation, lecture, environnement etc.) et donc des actions en lien avec la thématique choisie. L'affectation du logement et l'engagement dans le projet solidaire sont indissociables.

Développement local

Un nouveau lien entre les étudiants et le territoire où ils vivent : c'est ce que permettent les logements étudiants solidaires.

Pour les collectivités locales, c'est aussi une occasion de faire participer de nombreux jeunes à leurs politiques de solidarité ou de jeunesse.

Ce type de logement peut devenir une solution alternative pour améliorer l'accueil des jeunes qui viennent de s'installer dans la ville pour leurs études, en leur permettant d'être acteurs de leur territoire d'adoption.

Pour l'Afev, ces logements étudiants solidaires sont également une base pour développer ses programmes éducatifs, en synergie avec les projets portés par les étudiants. Ils permettent le développement de la mixité sociale, culturelle, scolaire...

Pour les bailleurs sociaux, qu'il s'agisse de programmes immobiliers neufs ou d'opérations de rénovation urbaine dans des quartiers d'habitat social, la création de logements étudiants solidaires est une occasion de repenser l'animation et la gestion de l'habitat étudiant en lien avec son environnement.

Car, aujourd'hui, dans certaines résidences étudiantes traditionnelles, les étudiants peuvent se sentir isolés du quartier alentour.

Pour les « KAPSeurs », c'est la possibilité de s'engager dans des actions proposées par l'association et ses partenaires et/ou d'en proposer d'autres ; de participer à la vie du quartier en mettant en place une ou plusieurs actions qui participent au développement de ce quartier ou à son animation : d'enrichir son expérience et développer de nouvelles compétences et, bien sur, de vivre en colocation avec d'autres étudiants.

Déjà trois années écoulées...

A la rentrée 2012-2013, il existe 13 sites KAPS en France et 168 étudiants "kapseurs". Depuis le début de l'expérimentation, **260 étudiants se sont engagés** bénévolement dans les colocations à visée solidaire de l'Afev. Les perspectives de développement de ce projet sont particulièrement importantes, et son montage partenarial Afev, collectivités territoriales, bailleurs sociaux ou CROUS, en fait un projet de développement territorial particulièrement riche et durable.



→ www.kolocsolidaire.org

L'Afev à Grenoble

Fiche d'identité

Depuis 2006, l'Afev est présente sur l'agglomération grenobloise, et plus particulièrement sur le quartier Mistral/Eaux-Clares et propose deux types d'action : un accompagnement individualisé pour les enfants et jeunes en difficulté et de nombreuses actions collectives. Chaque année, l'équipe de l'Afev recherche de nouveaux étudiants bénévoles sur les campus Universitaires de Grenoble.

L'équipe de l'Afev Grenoble en 2013 c'est :



- ✦ 6 volontaires en service civique : Adiza, Sandrine, Clémence, Anne, Marie-Stéphane et Meriem
- ✦ 151 bénévoles étudiants
- ✦ Plus de 200 jeunes entre 5 et 17 ans accompagnés ou participant aux divers projets collectifs proposés
- ✦ 40 Kapseurs / 8 thématiques pour les actions collectives
- ✦ 3 Salariées : Magdalena Dimitrova, déléguée territoriale, Marion Grosset-Janin, chargée de développement local, Estelle Duquesnois, chargée de mission KAPS

« L'Afev a la particularité de créer des relations humaines entre des personnes qui n'ont pas si souvent l'occasion de se rencontrer. C'est un terreau de diverses formes de solidarité et de changements sociaux. Aussi, l'Afev permet de construire des ponts entre la recherche et l'action ce qui me paraît fondamental pour la construction d'une société meilleure dans laquelle chaque citoyen doit pouvoir accomplir son droit et son devoir d'engagement et de positionnement pour le collectif. » Marion Grosset, chargée de développement local à l'Afev Grenoble.

Actions :

Accompagnement individualisé, « Tous acteurs des quartiers », Kaps

Ils soutiennent l'Afev Grenoble :

- ✦ la Ville de Grenoble
- ✦ la Région Rhône-Alpes
- ✦ la Métro
- ✦ l'Europe - FEDER
- ✦ l'Etat
- ✦ Université Stendhal, Grenoble 3
- ✦ Université Joseph Fourier
- ✦ IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHU Grenoble)
- ✦ Grenoble INP
- ✦ le PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) de Grenoble

Grenoble accueille les Kaps

En septembre 2012, l'Afev, en partenariat avec la **Ville de Grenoble**, monte un pari unique en France : 80 étudiants ou jeunes en Service Civique ont la possibilité de rejoindre une des 18 colocations à projets solidaires disponibles dans une résidence flambant neuve dans le quartier Mistral / Eaux-Clares à Grenoble.

Cette résidence, propriété de la Caisse des Dépôts et gérée par Grenoble Habitat, a été réalisée par le cabinet Tomasini Design et répond aux critères de performance énergétique.

Outre le côté chaleureux de la vie en colocation dans un grand appartement, cette résidence offre tout le confort nécessaire : salles communes, laverie, terrasse, jardin, garage à vélos et accès Internet compris dans le loyer. Le bâtiment a été conçu pour proposer également une salle polyvalente qui a pour vocation d'accueillir des animations à destination des personnes âgées, et ce dans le but de renforcer les liens intergénérationnels.

Cette initiative s'inscrit pleinement **dans le projet de rénovation urbaine du quartier Mistral**, tout comme l'Ecole d'Infirmières et le GRETA, installés récemment dans ce quartier.

Inauguration du Kaps de Grenoble

LUNDI 11 MARS

10H30-12H30

En présence de

Mme la Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, Cécile Duflot (sous réserve).

M. le Député Maire de Grenoble, Michel Destot

M. le 1^{er} Adjoint au Maire de Grenoble et Conseiller régional Rhône-Alpes, Jérôme Safar.

Mme Hélène Vincent, Elue jeunesse à la ville de Grenoble

Déroulé

10h30- 11h10 - Prises de parole des officiels

- ✦ Michel Destot, Député Maire de Grenoble
- ✦ Florence Perrin, Conseillère Déléguée aux formations sanitaire et sociale et à la vie étudiante Marie-Odile Novelli, Vice-présidente aux politiques de la ville, logement et solidarité
- ✦ Thibault Renaudin, Secrétaire Général de l'Afev et Magdalena Dimitrova Déléguée Territoriale de l'Afev Grenoble
- ✦ Claude Blanchet, directeur inter-régional Centre Est pour la Caisse des Dépôts et Consignations
- ✦ Jean-Philippe Motte pour Grenoble Habitat

11h10- 12h – Le bâtiment, les kapseurs et les projets

- ✦ Présentation du bâtiment par l'architecte- Bruno Tomasini
- ✦ Témoignages de kapseur-ses-s

12h-12h20 – Visites

- ✦ Deux visites en parallèle : un kaps + salle commune + terrasse (officiels et journalistes)

12h20 – Buffet

En continu, dans la salle polyvalente, des expos, restitutions des premiers projets seront affichés / présentés.



Infos pratiques :

Rendez-vous à la résidence du quartier Mistral
71 bis Avenue Rhin et Danube 38100 Grenoble

Les acteurs du projet à Grenoble

Ville de Grenoble

Ville-centre d'une agglomération de plus de 400.000 habitants, Grenoble s'affirme depuis plusieurs années comme un grand pôle scientifique et universitaire international. A l'origine des premiers pas de l'hydroélectricité, ville olympique depuis 1968, fer de lance en matière de développement durable, riche de son ouverture au monde et à ses cultures, Grenoble excelle aujourd'hui dans de nombreux domaines : politique environnementale, urbanisme, transports, culture, sports, innovation sociale,...

Le soutien de la Ville de Grenoble au projet Kaps est un choix qui s'inscrit pleinement dans la dynamique globale des actions menées en direction de la jeunesse et des quartiers. En offrant aux jeunes la possibilité de s'engager et de développer leurs propres projets, l'Afev leur permet de devenir des acteurs à part entière de leur quartier et de leur ville. Autant d'éléments qui correspondent aux objectifs du Projet jeunesse de la Ville de Grenoble.

Située au cœur du quartier Mistral, la résidence Kaps constitue en outre un élément important du projet de renouvellement social et urbain du quartier. Diversifier l'habitat, implanter de nouveaux équipements et commerces, améliorer l'accès aux transports...tels sont les moyens mis en œuvre par la municipalité pour relier ce quartier enclavé de 3.000 habitants au reste de la ville. En plus de la résidence Kaps, nombreux sont les équipements publics sortis de terre à Mistral ces dernières années : le Plateau, une Maison des Habitants, un collège et une école, une école d'infirmières, des espaces culturels, un centre de formation aux métiers du bâtiment...

www.grenoble.fr

Région Rhône-Alpes

La Région a souhaité soutenir l'AFEV et Grenoble Habitat pour la construction de la résidence Kaps car elle répond à un double enjeu :

- * Développer l'offre de logements sociale dédiée aux étudiants
- * favoriser les initiatives d'engagement solidaire des étudiants à travers des projets collectifs

600 000 € ont été accordées pour le volet "travaux" dans le cadre du CPER 2007-2013 et du plan régional pour le logement des étudiants (politique universitaire)

50 000 € ont été financés pour le volet "équipement" dans le cadre de l'appel à projets sur le logement des jeunes (politique territoriale)

www.rhonealpes.fr

Caisse des dépôts et des consignations

La Caisse des Dépôts, partenaire des collectivités pour le développement territorial.

Les collectivités territoriales attendent de la Caisse des Dépôts une expertise neutre et son appui financier pour accompagner la réalisation de leurs projets de développement. En 2011, elle a consacré au développement territorial 388 M€ sur ses fonds propres.

- Elle est actionnaire de 477 sociétés d'économie mixte locales, d'aménagement, d'exploitation et d'immobilier (SEM) et sociétés locales d'investissement.
- Dans le cadre de conventions nationales pluriannuelles nouées avec l'Etat et de partenariats avec les collectivités territoriales dont elle appuie les politiques, elle intervient en investisseur avisé dans des domaines d'utilité collective où l'offre est insuffisante : rénovation urbaine et immobilier, équipement numérique des territoires, économie sociale et emploi, énergie et environnement, infrastructures publiques en PPP.
- Les universités et l'économie de la connaissance, autres priorités du Groupe, bénéficient de son accompagnement et de son soutien.

La Résidence Mistral Etudiants, un exemple d'intervention de la Caisse des Dépôts en tant qu'investisseur d'intérêt général, à la demande des collectivités, dans un domaine et sur un quartier où l'offre est insuffisante.

La Caisse des Dépôts réalise une résidence étudiante sur le quartier en renouvellement urbain «Mistral» à Grenoble. La Résidence comporte 18 logements pour 80 étudiants. Le principe est de combiner l'implication d'étudiants bénévoles auprès de populations qui connaissent des difficultés sociales avec une offre de logement étudiant adapté sur le modèle de la colocation. Les étudiants qui cohabitent dans un appartement portent ensemble un projet tourné vers le quartier (environnement, prévention santé, accès à la culture,...). L'attribution des logements est conditionnée par un engagement autour de ce projet. Cette opération est menée en partenariat avec l'AFEV, la ville de Grenoble et la Région Rhône-Alpes. L'investissement immobilier de 4,3 M€ est porté par une Société Civile Immobilière avec un actionariat 100% Caisse des Dépôts. La Caisse des Dépôts a affecté 0,9 M€ de fonds propres à cette opération, mobilisé 2,8 M€ de Prêt Locatif Social (PLS et PLS foncier) et bénéficié de 0,6 M€ de subvention de la Région. Un contrat de VEFA a été signé avec Grenoble Habitat fin 2011. Le bâtiment a été livré en août 2012. La SCI a mis la résidence en service en septembre 2012. La SCI est propriétaire/bailleur de la Résidence. Grenoble Habitat assure la gestion administrative, la gestion locative et la gestion technique pour le compte de la SCI. L'AFEV se charge du recrutement des étudiants, de l'animation des groupes de projet constitués par appartement et de la conduite des projets sur le quartier. La Résidence Mistral Etudiants est la quatrième opération de la Caisse des Dépôts sur le quartier Mistral (Bâtiment pour le GRETA, Bâtiment pour l'Institut Saint Martin, Immeuble de logements Alexandrin). A travers ces opérations, la Caisse des Dépôts contribue à la redynamisation du quartier et à la mixité sociale.

www.caissedesdepots.fr

Grenoble Habitat

Un acteur de l'immobilier au service des collectivités

Rôle dans le projet : Constructeur et gestionnaire de la résidence

Un acteur social dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Mistral

La construction de la résidence intervient dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Mistral. La résidence KAPS s'inscrit dans les actions contractualisées au sein de la convention ANRU, qui portent notamment sur le retraitement des équipements et logements déjà présents au sein du quartier et créent une offre mixte tant sur les produits (logement locatif et accession à la propriété) que sur le peuplement. L'engagement de Grenoble Habitat sur le quartier Mistral s'est d'abord concrétisé par la réalisation de l'Institut de formation aux métiers de la Santé. Grenoble Habitat est intervenu en tant que constructeur en accompagnant la collectivité pour faire aboutir un projet qui allie re-dynamisation de quartier et respect de l'environnement. Cette résidence faisait suite à l'opération Les Dominos, livrée en été 2010, récompensée en 2008 par le prix de la Biennale de l'Habitat Durable pour sa mixité (logements locatifs, en accession libre et sociale et Maison des habitants) et ses performances environnementales.

Pour poursuivre le renouvellement des populations du quartier et accompagner l'installation d'établissement d'enseignement (Ecole d'Infirmières, GRETA Bâtiment) au cœur de ce territoire, une offre de logements étudiants en colocation a été intégrée au programme d'ensemble du projet Mistral.

Un partenaire des collectivités et de la Caisse des Dépôts

Cette opération, confiée au cabinet d'architecture *Tomasini Design*, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Grenoble, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'AFEV (Association Française des Etudiants pour la Ville) et Grenoble Habitat : elle combine des logements en colocation pour les étudiants et des locaux associatifs et sportifs réalisés pour le compte de la Ville de Grenoble.

Grenoble Habitat est intervenu, pour le compte de la SCI « Mistral Etudiants », portée par la Caisse des Dépôts, en tant que constructeur de la résidence, dans le cadre d'un CPI (Contrat de Promotion Immobilière). Aux termes de ce contrat, Grenoble Habitat s'est engagé à construire la résidence KAPS dans un délai et un prix convenus.

Le gestionnaire du « vivre ensemble » dans un projet innovant

Œuvrant au sens de l'intérêt général, Grenoble Habitat se distingue par son engagement répété sur des projets porteurs d'innovation tant sociale que technique.

Pour valoriser l'apport de ces nouveaux habitants sur le secteur, il a été imaginé d'étudier un programme au sein duquel seraient prioritaires les étudiants s'engageant à avoir un projet tourné vers le quartier

(soutien scolaire, alphabétisation, formation de santé publique orientée vers les femmes du quartier (mères, grand'mères), actions culturelles)... En effet, ce programme de colocation étudiante veut s'inspirer des modes de fonctionnement de l'Europe du Nord, puisque chacun des colocataires d'un même appartement a un projet commun à développer tout au long de l'année. La contrepartie de cet engagement réside dans l'attractivité du tarif de location et l'originalité de l'organisation sur le principe de la colocation, mode d'habitat qui se développe fortement au sein de la population étudiante. La résidence KAPS est la première de cette ampleur inaugurée en France. Au-delà de la construction de la résidence, Grenoble Habitat assure la gestion directe des logements en lien avec l'Afev. Innovante, la résidence KAPS l'est par son modèle social mais aussi par la particularité de sa gestion locative (bail spécifique, garantie des loyers par la BNP Paribas, solidarité générale des colocataires...).

Une approche sociale et environnementale

Grenoble Habitat assure des prestations respectueuses de l'environnement dans l'ensemble de ses constructions. La résidence KAPS atteint le niveau de performance BBC. Des panneaux solaires sont positionnés en toiture terrasse afin de préchauffer l'eau chaude sanitaire. Les façades, en Danpalon (plastique rigide), seront habillées de végétaux sur grillage. Une sous-station de chauffage urbain alimentera les différentes entités. La toiture terrasse recouvrant les vestiaires pour partie, sera végétalisée.

www.grenoble-habitat.fr

Annexe 1 : les partenaires du projet Kaps

Partenaires nationaux

MINISTÈRES : Secrétariat d'État à la Jeunesse et à la Vie associative,
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la Ville

CNOUS/CROUS, Réseau national des CROUS : suivi et promotion en direction des CROUS,
mise à disposition des enquêtes, outils, repérage de sites d'essaimage

UNION SOCIALE POUR L'HABITAT (USH) : communication en direction des bailleurs sociaux,
soutien à l'élaboration d'outils

AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ANIL) : expertise
juridique et élaboration des documents contractuels

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ (CPU) : relation avec les universités,
promotion de la valorisation de la participation étudiante dans leur cursus

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (UCL) : transfert de compétences et d'expériences

BNP PARIBAS : soutien au projet, cautionnement étudiant

AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES (ACSE)

LABORATOIRE LAB'URBA (université Paris Est-IUP) : centre de recherche animant le dispositif
d'évaluation de l'expérimentation (évaluation du montage des sites, réalisation de monographies,
élaboration de questionnaires)

CABINET TRAJECTOIRES RÉFLEX : réalisation d'une enquête en direction des usagers

Partenaires locaux

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Ville de Grenoble

CONSEIL RÉGIONAL Rhône-Alpes

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : La métro

La Préfecture de l'Isère (DDCS)

GRENOBLE HABITAT

UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS SUPÉRIEURS de Grenoble

Annexe 2 : Perspectives de développement du projet Kaps

Tableau des perspectives du projet Kolocation à Projets Solidaires (KAPS)



Territoires 2011-2012	Nb de Kapseurs	Territoires 2012-2013	Nb de Kapseurs		Territoires 2013-2014	Nb de Kapseurs	Territoires 2014-2015	Nb de Kapseurs
			situation au 01/10/12	objectifs				
Arras : quartier Saint Michel	5	Arras : quartier Saint Michel et Jean Jaurès	5	8	Arras	13	Arras	30
Caen : quartier Le Chemin Vert	3	Caen : quartier Le Chemin Vert	5	10	Caen	10	Caen	15
Le Mans : quartier Les Sablons	3	Le Mans : quartier Les Sablons	9	9	Le Mans	10	Le Mans	60
Poitiers : quartiers Les Couronneries et Saint Eloi	17	Poitiers : quartiers Les Couronneries et Saint Eloi	18	18	Poitiers	30	Poitiers	40
Paris : quartier La Chapelle	5	Paris : quartier La Chapelle	5	5	Paris	30	Paris	110
Rennes : quartier Villejean	14	Rennes : quartier Villejean	27	27	Rennes	30	Rennes	40
Toulouse : quartier Bonnefoy, Bagatelle et Empalot	17	Toulouse : quartier Bonnefoy, Bagatelle et Empalot	12	17	Toulouse	17	-	-
		Grenoble : quartier Mistral	36	80	Grenoble	80	Grenoble	80
		Pessac : quartier Formanoir	13	13	Bordeaux - Pessac	30	Bordeaux - Pessac	40
		Nantes : quartier Bellevue	9	9	Nantes	15	Nantes	30
		Onet le Château : quartier des Quatre saisons	6	6	Département du Tarn et Aveyron	15	Département du Tarn et Aveyron	20
		Villeurbanne : quartier des Buiers	6	6	Agglomération de Lyon	20	Agglomération de Lyon	80
		Metz : quartier la Patrotte	6	9	Metz	30	Metz	40
					Perpignan	15	Perpignan	20
					Reims	15	Reims	20
					IDF		IDF	30
					Marseille		Marseille	10
					Nice		Nice	10
					Saint Etienne		Saint Etienne	10
					Lille		Lille	10
					Villeurbanne		Villeurbanne	40
					Oullins		Oullins	20
					Vaulx en Velin		Vaulx en Velin	30
TOTAUX :	64		157	217		360		785